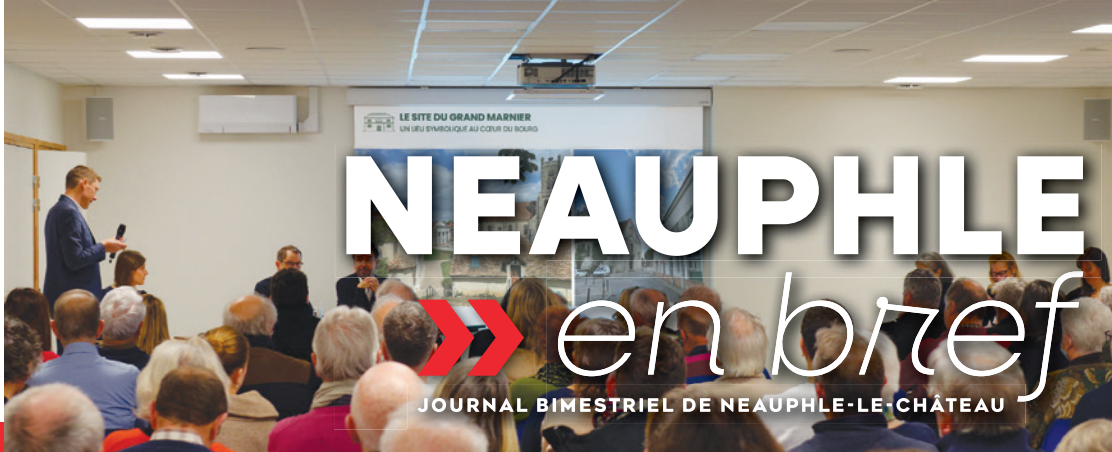




Ville de
**NEAUPHLE-
LE-CHÂTEAU**

MARS/AVRIL 2024 • N°22



NEAUPHLE

en bref

JOURNAL BIMESTRIEL DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

Chères Neauphléennes, Chers Neauphléens,

Nous abordons la dernière phase du déploiement du nouvel éclairage public qui devrait se terminer par le remplacement des armoires électriques et l'installation du logiciel de gestion à la fin de ce premier trimestre 2024. Pour rappel, au-delà d'une économie en termes de consommation d'énergie, nous avons souhaité préserver la biodiversité par le choix d'un matériel répondant à la directive européenne 2006/25/EC. Ceci afin de ne pas perturber les différentes espèces animales notamment par des ultraviolets. De plus, les élus ont fait le choix d'un éclairage « juste » c'est-à-dire qui éclaire uniquement le trottoir ou la chaussée. Ce changement d'éclairage peut légèrement vous désorienter avec une sensation d'une moins bonne vision au départ. Ensuite tout rentre dans l'ordre rapidement, heureusement.

Au titre de nos actions sociales, nous proposons en 2024 notre 2^{ème} édition de la Gratiféria qui permet de donner une deuxième vie à nos objets selon le principe « On apporte on emporte ! ». Nous avons également souhaité maintenir le dispositif « Coup de Pouce » permettant à 19 foyers neauphléens de bénéficier de cette aide, dont 13 nouvelles demandes cette année. Les élus, conscients de la difficulté rencontrée par certains d'entre vous, désirent que cette aide contribue à soulager leurs quotidiens. Notre dossier Grand Marnier, un incontournable. Vous découvrirez dans ce numéro les éléments environnementaux du projet Marignan et les différentes démarches d'obtention de label éco-responsable.

Enfin qu'on le veuille ou non, 2024 c'est l'année des Jeux Olympiques de Paris. D'ailleurs l'épreuve du vélo sur route

passera à Neauphle-le-Château le 3 août prochain. Nous précisons les détails en temps voulu. Plus important, le 26 mai prochain se tiendra la Fête du Printemps qui sera consacrée à des Olympiades Neauphléennes. Nous proposerons des mini-olympiades reprenant les codes et l'esprit des Jeux Olympiques : l'excellence, l'unité et le dépassement de soi. De nombreux prix seront à gagner ! Avec ou sans esprit de compétition, nous vous encourageons à noter d'ores et déjà cette date dans vos agendas. Un moment fort à partager ensemble.

À l'échelon local, nous réhabilitons nos équipements sportifs par la transformation du terrain de football en herbe en terrain multisports accessible par l'ensemble des Neauphléens leur permettant de pratiquer une activité en toute liberté en famille ou entre amis. Nous espérons pouvoir démarrer le chantier à l'automne prochain au moyen de différentes subventions publiques disponibles dans le cadre du plan national « Le sport pour tous ». Le club de foot, Racing Club78, installé dans nos équipements, bénéficie d'un investissement de **1 million d'euros** avec la réfection des 2 terrains en synthétique l'un situé à Neauphle-le-Château et le deuxième à Jouars-Pontchartrain. C'est unique pour le souligner ! Nous sommes convaincus qu'il est important que chaque habitant puisse pratiquer une activité physique grâce à des structures de proximité.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Elisabeth Sandjiv

ELISABETH SANDJIVY

Maire de Neauphle-le-Château

AGENDA

MARS

Samedi 9

Carnaval



Dimanche 10

Salon de l'art culinaire

**du samedi 16
au dimanche 24**

Salon de la photographie

**du vendredi 22
au dimanche 24**

Gratiféria

Dimanche 31

Chasse aux œufs



AVRIL

Mardi 2

Don du sang

Samedi 6

• Troc aux plants

• Cours de danse et soirée de pratique - Soirée Bachata

Samedi 27

• Soirée danse à deux

• Loto de printemps

• Petits concerts d'orgue

Dimanche 28

Salon du bien-être



MAI

Dimanche 5

Après-midi pour nos aînés

Mercredi 8

Célébration de l'Armistice

Samedi 18

Théâtre

**du samedi 25
au mercredi 29**

Exposition dessin, peinture, sculpture

Samedi 25

Petits concerts d'orgue

Dimanche 26

Fête du Printemps : Les Olympiades de Neauphle



PRÉSENTATION DES SPÉCIFICITÉS ENVIRONNEMENTALES DU PROJET MARIGNAN

Nous vous l'avons présenté dans le dernier numéro de *Neauphle en Bref* : le promoteur Marignan a remporté le concours Grand Marnier et nous accompagnera donc dans la réalisation de ce projet immobilier majeur pour Neauphle-le-Château. L'une des promesses du projet qui a particulièrement retenu notre attention, c'est l'exemplarité environnementale du projet. Nous vous en détaillons les grands axes dans cette double page. Bonne lecture !

REDONNER UNE LARGE PLACE AU VÉGÉTAL

Le projet proposé par Marignan vise à recréer un lien avec la nature en inscrivant la nature et le vivant au cœur du quartier. Une large place sera consacrée au végétal en retravaillant les sous-sols existants pour libérer de la pleine terre. Ces zones accueilleront des jardins privatifs mais aussi des espaces communs végétalisés pour proposer des îlots de fraîcheur urbains et favoriser le bien vivre ensemble. La biodiversité a aussi été prise en compte : Marignan propose une palette végétale endémique de notre région, de nombreuses graminées et vivaces et l'installation d'habitats pour la faune (nichoirs...) afin de permettre le développement de la biodiversité. Il est prévu un entretien simple des massifs, notamment l'hiver, pour ne pas bousculer la faune locale.

35 ARBRES
plantés en pleine terre

ILOT NORD

40%
de pleine
terre

61%
d'espaces
végétalisés

ILOT SUD

18%
de pleine
terre

33%
d'espaces
végétalisés



MINIMISER L'EMPREINTE CARBONE DU PROJET

Ce projet d'envergure aura forcément un impact carbone. Tout l'objectif est ici de le réduire au maximum.

➤ Réhabiliter plutôt que reconstruire

Près de la moitié de la surface du projet prend place dans l'existant dont la structure sera en grande partie conservée pour accueillir les futurs logements. Ainsi 1600 m² d'infrastructure seront conservés.

À chaque m² réhabilité, des kg de CO₂ sont évités par rapport à une construction neuve. Ce sont ainsi 125 tonnes de CO₂ qui seront évitées par rapport à la construction neuve du projet.

➤ Une conception axée sur le bois

La construction des logements individuels sera réalisée en ossature bois. De manière similaire, les nouveaux logements collectifs seront construits selon une logique hybride avec une ossature bois posée sur un socle en béton. 130 tonnes de CO₂ pourront donc être évitées par rapport à un mode constructif classique.

À NOTER 100% du bois mis en œuvre sera issu de forêts gérées durablement. Le taux de bois d'origine française représentera 30% de la masse de bois mise en œuvre.

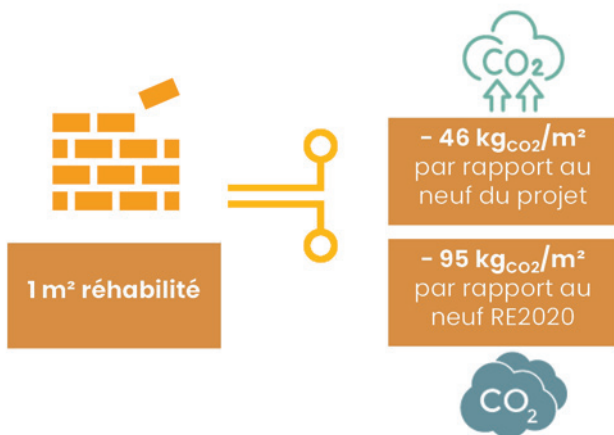
➤ Maîtriser l'énergie et le confort

La majeure partie des logements sont traversants, ou a minima bi-orientés. Ainsi ils bénéficient d'un accès à la lumière optimal, durant une bonne partie de la journée et cela favorise la ventilation naturelle des logements en été.

Pour l'approvisionnement énergétique, ce sont des pompes à chaleur qui ont été choisies, l'un des moyens de chauffage les plus bas carbone actuellement (environ 340 tonnes de CO₂ évitées sur 50 ans par rapport à l'électrique). En complément, les logements collectifs seront équipés d'un appoint gaz afin de prendre le relais en période de grand froid et de limiter la puissance des pompes à chaleur installées. Les maisons individuelles seront quant à elles équipées de chauffe-eaux thermodynamiques pour compléter le chauffage assuré par les pompes à chaleur.



DE NOMBREUX LABELS DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE :



RÉHABILITER PLUTÔT QUE RECONSTRUIRE

UNE CONCEPTION AXÉE SUR LE BOIS

MAÎTRISER L'ÉNERGIE ET LE CONFORT

À DÉCOUVRIR DANS LE PROCHAIN NUMÉRO :

RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 2 MARS 2024



ÇA BOUGE DANS VOS COMMERCES !



je soutiens
le commerce
LOCAL

En ce début d'année il y a du nouveau pour les commerces de Neauphle-le-Château avec l'arrivée de deux nouvelles boutiques :

- **SPARKY Assurances**, courtier en assurances, s'installe rue Saint-Nicolas.
- **Beauty Break**, un salon d'onglerie et d'épilation, occupe désormais le local de l'ancien fleuriste rue Marius Minnard.

C'est une chance pour les Neauphléens de conserver des commerces ouverts ! C'est une opportunité pour vous de consommer localement et de rencontrer vos commerçants de proximité. Ils sauront vous conseiller dans vos choix, vous donner des idées ou tout simplement vous restaurer et vous vendre des produits de qualité.

Consommer localement, c'est un engagement citoyen avec plusieurs vertus : échanger avec un commerçant vous conseillant tout en vous informant sur les actualités locales, avoir le plaisir de croiser ses voisins et connaissances, faire un trajet court donc meilleur pour la planète avec moins d'émissions de CO2 et surtout contribuer à l'attractivité de notre village.

Alors prêt(e) à consommer local ?



Alimentation & Restauration

- **La Boucherie de Neauphle** avec ses viandes, plats cuisinés et du fromage pour vos repas.
- **Le Petit marché**, l'épicerie dans laquelle vous trouverez vos produits de tous les jours.
- Pains, viennoiseries, gâteaux et chocolats à la **Boulangerie Gicquel**.
- Prendre un café, thé ou boisson au **Celtique**, au **Balto** ou au **Café des Sports**.
- Se restaurer à **la Griotte**, au **Valinco**, à **la Rose des sables** (sur réservation) et au **Café des Sports** (le midi).



Beauté & santé

- La vision avec lunettes ou lentilles, c'est chez **Neauphle Optique**.
- Prendre un RDV beauté chez **Égéries coiffure**, **Coiff et moi**, **Oria**, **Soriba**, **l'Hair du temps**, **l'institut Roséla**, **Un souffle de beauté** et **Beauty Break**.
- **Le laboratoire d'analyses** et la **Pharmacie de Neauphle** pour vos médicaments et la parapharmacie.



Loisirs & Services

- Pour offrir des fleurs et plantes pour tous événements, pensez à **Anémone** en plein centre-ville.
- Une envie de décoration avec **C COMME CHEZ MOI**, des vêtements et bijoux féminins chez **Victoria Luna**.
- Et pour assurer vos biens : **MMA assurances** et **SPARKY assurances**.
- **La Poste** à Neauphle-le-Château et les établissements bancaires **La Banque Postale**, **Crédit Agricole**, **Banque Populaire** et **Caisse d'Épargne**.
- Un souci mécanique ou le besoin d'acheter une voiture ? **Le garage Saint Nicolas Renault** et **le garage de Neauphle**.
- Et n'oublions pas **les agences immobilières** et **les professionnels du bâtiment**.



ZOOM SUR LES NOUVEAUX COMMERCES



SPARKY ASSURANCES

Tahar Si Haddi, fondateur de la société **SPARKY Assurances**, courtier en assurances au service des professionnels et des particuliers, a une devise « *Vous ASSURER pour vous RASSURER* ».

SPARKY Assurances agit en tant que facilitateur entre ses clients et les compagnies d'assurances en ayant compris leurs besoins pour les accompagner au mieux et répondre à leurs attentes en termes de garanties, de prix et de qualité de service.

C'est aussi un centre d'examen du code de la route et vous pourrez lui confier vos démarches de carte grise.

Pour découvrir l'ensemble des offres SPARKY Assurances, n'hésitez pas à visiter le site web www.sparky-assurances.fr ou à appeler le 07.88.90.82.74, tous les jours du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

ADRESSE :
24 rue Saint-Nicolas

BEAUTY BREAK

Le nouveau commerce **Beauty Break** est l'endroit idéal pour profiter d'un moment de détente et de beauté. Une équipe de 2 collaborateurs experts sera à votre écoute pour une épilation à la cire, une épilation du maillot, des ongles en gel, une pose de vernis semi-permanent ou une dépose.

Beauty Break met un point d'honneur à utiliser des produits de haute qualité et à respecter les normes d'hygiène. N'hésitez pas à leur rendre visite et à profiter de leurs services pour sublimer vos ongles dans une ambiance agréable et détendue.

ADRESSE :
19 rue Marius Minnard
01.87.08.71.17



...et n'oubliez pas !

Sur la Place du Marché

TOUS LES LUNDIS ET VENDREDIS, retrouvez le marché avec primeur, maraîcher, charcutier, fromager, poissonnier, traiteurs asiatique et créole-africain ainsi que vêtements, aliments pour chiens et chats et divers forains au gré de leur passage.

LES LUNDIS SOIRS, retrouvez le pizza truck « Le feu de bois ». Commande au 06.15.83.47.25

LE DIMANCHE MATIN, rendez visite à l'ostréiculteur « Les Huîtres de l'Île d'Oléron » (jusqu'à mi-avril)





> TRAVAUX

UN DOSSIER TRAITÉ À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE

La rénovation de l'éclairage public neauphléen touche à sa fin. Il s'est écoulé un an et demi entre les prémices du projet et le début des travaux, autant vous dire que cela a été très rapide à l'échelle d'une petite commune. Il est coutume de dire que le temps « public » ne s'écoule pas à la même vitesse que le temps « privé ». Il faut avouer que pour le coup et surtout vu l'ampleur du dossier, les services de la Mairie ont accompli un petit miracle.

Choix de l'assistance technique, choix des technologies, des matériaux et des scénarii, choix de l'opérateur, recherche des financements divers et variés, travaux, tout s'est enchaîné à merveille et sans accroc. Au final, un éclairage « juste » et « intelligent » piloté à distance qui néclaire que le nécessaire à la bonne intensité et à la bonne température de couleur. La sécurité des piétons et des automobilistes est préservée ainsi que la faune nocturne et le portefeuille de la commune car, même si l'investissement est important, les économies réalisées à terme le sont encore plus (-77% sur la facture d'électricité / -18t de CO2 par an).

Pour rappel, à l'allumage, l'éclairage est réglé à 80% pour descendre progressivement à 20% au cœur de la nuit et remonter doucement jusqu'à l'extinction.

N'oublions pas la clause de revoyure prévue dans un an pour savoir si les choix retenus des horaires et de la classification des voies sont pertinents.

Vitesse et précipitation n'ont pas été confondues dans ce dossier traité à la vitesse de la lumière. ▶



> CMJ

L'OPÉRATION 1M² DE BIODIVERSITÉ, C'EST POUR BIENTÔT !

Tic-Tac Tic-tac... Dans un mois nous sortirons de l'hiver, et la nature va de nouveau s'exprimer dans notre belle ville. Comme annoncé dans le précédent journal*, réservez bien au minimum 1m² dans votre jardin pour l'opération 1m² de biodiversité proposée par le Conseil Municipal des Jeunes ! Pourquoi ? En plus de créer de la biodiversité et un meilleur cadre de vie localement, une photo de votre espace vous fera gagner des points lors de la Fête du Printemps le 26 mai. Plus de détails à venir dans le prochain numéro... mais il semblerait qu'une grande fête du sport se prépare !

Si vous habitez dans un collectif, la solution est de contacter votre syndic de copropriété pour les sensibiliser et essayer d'obtenir une parcelle de quelques m². Astuce : Faites-le à plusieurs, ce sera plus facile et vous pouvez partager la même parcelle pour gagner des points ! ▶

*Neauphle en Bref n°21, page 4

> ASSOCIATIONS



BRAVO AUX JEUNES DU COURS DE HIP HOP !

Les 20 et 21 janvier dernier, les élèves du cours de hip hop 14-17 ans de l'ASLC ont participé au « Battle H Quality » à Neuilly-Plaisance et ont terminé 2^{èmes} du Niveau bronze. Bravo à Raphaël, Lucas, Noha, Célia et Zoé ! ▶



> VILLE CITOYENNE

NOTRE DÉPUTÉ KARL OLIVE À LA RENCONTRE DES NEAUPHLEÛNS

Le samedi 3 février dernier, notre député Karl Olive a rencontré des NeauphleÛns dans le cadre d'un atelier législatif citoyen. Les sujets suivants ont été évoqués : l'enseignement, l'organisation des JO, la culture avec la Maison des Artistes, les difficultés de financement en immobilier et l'agriculture. ▶



> CCAS

LES FORMATIONS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS PRENNENT !

5 nouvelles sessions de formation vous seront proposées en avril à la Maison des Associations. Elles seront ouvertes à tous les NeauphleÛns gratuitement. Les informations pratiques seront diffusées dans la lettre d'informations Neauphle Hebdo. ▶



> MOBILITÉS

NON AUX SUPPRESSIONS DES ARRÊTS DU BUS EXPRESS 78 A NEAUPHLE !

Depuis novembre dernier, vos élus se mobilisent contre la suppression des arrêts du bus Express 78 sur la commune de Neauphle. Ce projet décidé sans aucune consultation des élus locaux et des usagers n'est pas acceptable. Une pétition a été lancée et a reçu presque 2000 signatures en quelques semaines. Madame le Maire a alerté la presse à travers une interview parue dans Actu78 et vos élus ont voté une « Motion d'opposition pour les modifications de transports publics » lors du Conseil Municipal du 29 janvier dernier. La mobilisation auprès d'Ile-de-France Mobilités se poursuit en concertation avec les communes voisines, notre Communauté de Communes et notre député. Nous vous tiendrons informés ! ▶

> PATRIMOINE

LA GRANDE RANDONNÉE VERS PARIS PASSERA À NEAUPHLE



À l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Randonnée pédestre lance l'événement : « La Grande Randonnée vers Paris ». Cette randonnée réunira des marcheurs de toute la France entre janvier et mai 2024, partant de 16 villes métropolitaines à travers 7 itinéraires, pour converger vers la capitale aux alentours du dimanche 12 mai. Cette randonnée passera par Neauphle le lundi 6 mai. Les randonneurs seront accueillis par notre historien Marc Leroy pour une « Pause Histoire » dans notre église. ▶

TRIBUNE

LA LISTE NEAUPHLE ET VOUS À VOTRE ÉCOUTE

Les réponses à vos questions lors du Conseil Municipal : Quid de la suppression d'arrêts de bus de la ligne Express 78, sans concertation ? • Une pétition a été lancée auprès des NeauphleÛns • Une motion contre a été votée en conseil municipal ; le sera en conseil communautaire • Cœur d'Yvelines souhaite rencontrer Ile de France Mobilités. Souhaitons que la Région nous entende ! Quid de l'état des routes (nids de poules) ? Le département fait le nécessaire pour les routes départementales. À Neauphle, la mairie s'est équipée et répare progressivement. Si besoin, contactez la mairie ! Posez vos questions à : agnes_cordonnier@hotmail.fr Nous serons votre relai.

Vos élus de la liste Neauphle et vous

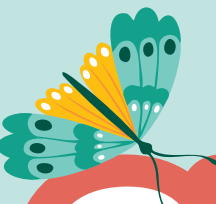


Fête organisée avec la participation
des commerçants et des associations de la



Ville de
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

La Fête du Printemps présente



Les **Olympiades** de Neauphle

**Foire aux plantes
et marché
des produits
locaux**

Sport

Nature

Jeux

Cuisine

Culture

Maison du Jeu de Paume

DIMANCHE 26 MAI

de 10h à 18h

RESTAURATION SUR PLACE ZÉRO DÉCHET • VENEZ AVEC VOS CONTENANTS

POUR AIDER À L'ORGANISATION OU POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : ASSOCIATIONS@NEAUPHLE-LE-CHATEAU.COM / 01.34.91.00.74

**ESPACE
SANS
TABAC**